Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260915-2026_195_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGRISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE QUINZE SEPTEMBRE, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 9 septembre 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yves RUFFET, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

ABSENTS EXCUSÉS :

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Jean-Luc COUËLLAN

Délibération n°2026-195

Membres en exercice : 20 Présents : 20 Absents : 0 Pouvoirs : 0

ECONOMIE, EMPLOI, FORMATION
ATTRIBUTION D'UNE AIDE COMMUNAUTAIRE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE
SAS NEP AUTOMATION – PARC D'ACTIVITES DE LANJOUAN 2 (LAMBALLE-ARMOR)

Le 10 octobre 2017, le Conseil communautaire a approuvé les modalités du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise.

Créée en 2023, NEP AUTOMATION est une entreprise d'expertise et savoir-faire en électricité et automatisme industriel et plus particulièrement dans le process fluide et développe aujourd'hui son activité exclusivement dans le cadre de l'industrie agroalimentaire.

Depuis sa création, l'entreprise NEP AUTOMATION connait une forte croissance et souhaite construire un bâtiment sur le Parc d'Activités de Lanjouan 2 à Lamballe-Armor à même d'accueillir ses productions, bureaux, salle de réunion et local de stockage.

La société NEP AUTOMATION (6 salariés) initie donc un investissement global de plus 376 381,55 € HT dont 274 157.65 € HT éligibles pour l'aide à l'immobilier d'entreprise.

A ce titre, la société NEP AUTOMATION a sollicité Lamballe Terre & Mer pour une aide à l'immobilier d'entreprise.

Vu :
- La délibération n°2017-160 du 10 octobre 2017 approuvant les modalités du dispositif d'aide à

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260915-2026_195_DELIB-DE

l'immobilier d'entreprise,

- La délibération du Conseil communautaire n°2026-053 du 5 mai 2026 relative aux attributions déléguées par le conseil au bureau, notamment attribuer toutes subventions dans le cadre des dispositifs ou programmes validés par le Conseil communautaire *(PLH, aides économiques, bourses, aides aux associations ...)* dans la limite des crédits inscrits au budget,

Considérant l'intérêt économique de ce projet pour le territoire communautaire, il est proposé au vu des conditions de recevabilité du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise, d'octroyer, par voie de convention au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise, une subvention de 20 000 € (pour 274 157.65 € HT de dépenses éligibles), à la SAS NEP AUTOMATION conditionnée à la création d'un emploi sous 2 ans (en Contrat à Durée Indéterminée – équivalent temps-plein) prévu dans le cadre du projet et de la production d'une attestation de la réalisation du programme immobilier.

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- DECIDE l'attribution de l'aide à l'immobilier d'entreprise à la société SAS NEP AUTOMATION d'un montant de 20 000 € sur la base des dépenses éligibles estimées à 274 157,65 € HT, sous réserve de la création d'un emploi sous 2 ans (en Contrat à Durée Indéterminée – équivalent temps-plein), prévu dans le cadre du projet et de la production d'une attestation de la réalisation du programme immobilier,
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 19/09/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

